



En ce début d'été, les événements vont se succéder à Lavernay, à l'initiative des associations de la commune qui, elle-même, prend sa part dans ce programme. Nous nous réjouissons de ce dynamisme qui répond aux attentes de la population après les privations auxquelles elle a été confrontée pendant deux ans !

Feux de la Saint-Jean



Le Comité des fêtes célébrera la Saint-Jean le **samedi 25 juin** à partir de 20 heures à proximité de la salle polyvalente. Une restauration rapide sera proposée tandis que le **DJ Look Music** assurera l'animation musicale. Les feux proprement dits seront allumés à la tombée de la nuit, vers 22 h 30.

Le retour du vide grenier

Depuis plus de 15 ans, l'A.C.C.A., association communale de chasse agréée de Lavernay, organise un vide grenier - dont le succès ne se dément pas -, dans les rues de notre commune. Après deux années blanches, ses dirigeants renouent avec la tradition.



Pour cette année, la date a été fixée au **dimanche 10 juillet**.

Une soixantaine de vendeurs sont attendus.

Une buvette avec restauration sera installée devant l'entrée de la salle polyvalente. Pour tous renseignements, contacter le 06 76 60 59 11.

Feu d'artifices fête nationale

La municipalité de Lavernay invite tous les habitants, ainsi que leurs parents et amis venus d'autres horizons, à assister au feu d'artifices annuel commémorant la fête nationale.



Le rendez-vous est fixé au **mardi 12 juillet, à partir de 22 h 30**, au lieudit « *sous les vignes* », c'est-à-dire autour de la fromagerie « *la ferme du Breuil* ».

Un verre de l'amitié sera proposé aux participants après le bouquet final.

Les caisses à savon vont dévaler sur la route de Corcondray

A l'initiative du Comité des fêtes, une soixantaine d'équipages et de pilotes seuls représentant 9 catégories différentes (par tranche d'âge, folkloriques, ...) vont s'affronter sur les pentes de la route de Corcondray le **dimanche 17 juillet** (route coupée du samedi midi au lundi midi). Ce sera la 2^{ème} des 7 manches du championnat régional piloté par la **FECOCAS** (Fédération comtoise de caisses à savon).



Le départ sera donné au sommet de la route de Corcondray, qui culmine à 282 m, et l'arrivée sera jugée quelque 400 mètres plus loin, au bas de la cote. L'épreuve se disputera en 3 descentes (1 à 10 h, 2 l'A.M.) avec une remise de prix en fin de journée.

Il sera possible de déjeuner sur place (*) sur réservation auprès de **Jérôme Jouffroy** (06 58 65 57 04) ou de **Véronique Bergerot** (06 22 79 35 11) auprès de qui vous pouvez également obtenir toute précision complémentaire sur l'événement ou encore **vous inscrire en tant que bénévoles pour aider les organisateurs dans leurs tâches**. (*) une restauration rapide sera également proposée.

Elections législatives à Lavernay

Appelés à voter pour la succession de **Fannette Charviet**, députée sortante LREM de la 1^{ère} circonscription du Doubs, les habitants de Lavernay avaient placé **Séverine Vezies** (NUPES) en tête au soir du 1^{er} tour, comme l'ensemble de la circonscription.

Par contre, ils souhaitent lui opposer **Thomas Lutz** (RN), alors que la circonscription avait, elle, choisi **Laurent Croizier** (Ensemble).

Résultats du 1^{er} tour

Tête de liste Liste	% voix circonscription	% voix Lavernay
Séverine Vezies (Ballotage) Nouvelle union populaire écologique et sociale	29,78%	30,19%
Laurent Croizier (Ballotage) Ensemble ! (Majorité présidentielle)	26,75%	16,04%
Thomas Lutz Rassemblement National	17,82%	27,83%

Finalement, au 2^{ème} tour, c'est **Laurent Croizier** (Ensemble) qui a été élu avec 52.48%, tandis que les électeurs de Lavernay avaient porté en tête **Séverine Vezies** (Nupes) avec 61.80% des suffrages exprimés.

L'Etat va déployer le 22 juin sur tout le territoire national un système d'alerte aux populations en cas de danger grave et imminent.



Ce système, baptisé **FR-Alert**, testé pendant plusieurs mois dans différentes régions, va compléter le dispositif existant fondé sur quelque 2 000 sirènes et sur les chaînes de radio du réseau *France bleu*.

Après les attentats de 2015, une première tentative de système d'alerte via les smartphones avait été faite, mais elle s'était soldée par un échec car le système reposait sur le téléchargement d'une application – donc un acte volontaire des personnes – et seuls 900 000 citoyens l'avaient fait.

FR-Alert ne demande aucune démarche de la part des utilisateurs : toute personne se trouvant dans une zone concernée par un danger imminent (catastrophe climatique, accident industriel, attaque terroriste, etc.) recevra un message sans avoir à télécharger préalablement une application.

Un premier message sera délivré aux opérateurs par l'État, puis répercuté par ceux-ci via les antennes de télécommunications 4G et 5G, « *sous forme d'ondes radio, sur un canal dédié* ». Tous les téléphones étant à portée de ces antennes recevront immédiatement le message, qui sera signalé par un son spécifique et « *intrusif* », y compris si le téléphone est en mode silencieux ou vibreur. Seuls les téléphones éteints ou en mode « avion » ne pourront le recevoir.

Dans un deuxième temps, les messages de **FR-Alert** seront également transmis via les antennes plus anciennes (2G et 3G), avec un inconvénient : la diffusion prendra plus de temps.

Les conseils du Ministère de la Santé en cas de forte chaleur => Pensez-y !



Directeur de publication : Alain Pelot - Rédaction : Patrick Dambre
Secrétariat de mairie ouvert : lundi 10-12 h, jeudi 10-12 h et 15-18 h, samedi 10-12 h - Tél : 03 81 58 15 25
Courriel : mairie.lavernay@wanadoo.fr - site internet : www.lavernay.fr - Imprimé sur papier 100% recyclé - Ecolabel